



NUMÉRO 1711-1160

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 13 novembre 2017 à 19h08, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Sont présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Christian Roy,
M. Éric Lessard, Mme Roxane Nadeau.

Sont absents les conseillers suivants :

M. Luc Perreault Mme Mélanie Jacques.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.

Était aussi présente Madame Sophie Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

1711-1160-2

À cette cause, il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

Aucun point n'est discuté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017 et de la séance extraordinaire du 23 octobre 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 et de la séance extraordinaire du 23 octobre 2017 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

1711-1160-4

IL EST PROPOSÉ par madame Roxane Nadeau et résolu, que les procès-verbaux de la séance du 2 octobre 2017 et de la séance extraordinaire du 23 octobre 2017, soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1711-1160-5

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Lessard et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois d'octobre, pour un montant totalisant 99 807,48 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport du directeur des Travaux publics

Le directeur des Travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard, fait rapport au Conseil des travaux qui ont été faits au cours du mois d'octobre.

7. Correction règlement 225-17

Conformément à l'article 202.1 du code municipal, la secrétaire-trésorière dépose le procès-verbal de correction qui a été rédigé le 25 octobre 2017, qui corrige la

résolution 1708-1155-9 du procès-verbal du 7 août 2017 et l'article 1 du règlement 225-17 portant sur le règlement d'emprunt.

8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Tel que requis par les articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (E-2.2), les membres du Conseil déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

9. Personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales

CONSIDÉRANT l'article 1022 du Code municipal à l'effet que la secrétaire-trésorière doit préparer en novembre la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

CONSIDÉRANT que cet état doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

1711-1160-9

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables approuve l'état des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales. Dorénavant, à partir du 1^{er} octobre, un avis de rappel sera effectué à toutes les personnes endettées envers la municipalité. En novembre et décembre, un avis de rappel sera effectué à toutes les personnes endettées d'un montant de plus de 250 \$ auprès de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. Traitement des constats d'infraction

Une discussion est faite sur la façon dont seront traités les constats dans le futur.

11. Dépôt du rôle d'évaluation foncière – Rôle triennal 1

Le sommaire du rôle d'évaluation pour l'année 2018 a été déposé au bureau municipal le 19 octobre dernier. En 2017, il était de 46 636 500\$ il sera de 48 426 700 \$ en 2018, une augmentation de 1 790 200 \$. C'est la première année du rôle triennal pour les années 2018-2019-2020.

12. Gaz Métro

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche avec Gaz Métro a signé une entente relative à l'obtention de données géoréférencées du réseau gazier.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables fait partie de l'entente (article 8 et annexe A) mais doit s'engager à la respecter.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables engage sa responsabilité à respecter l'entente signée entre la MRC Robert-Cliche et la Société en Commandite Gaz Métro, le 18 juillet 2017.

1711-1160-12

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Christian Roy, et résolu à l'unanimité de respecter l'entente signée entre la MRC Robert-Cliche et la Société en Commandite Gaz Métro, le 18 juillet 2017, ainsi la MRC Robert-Cliche transmettra l'intégralité des données numériques, en sa possession, à la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13. Projet de fibre optique

1711-1160-13

La discussion porte sur les derniers développements du projet fibre optique pour la municipalité.

14. Rémunération des élus

Il y a discussion sur la façon dont seront rémunérés les élus, suite au changement apporté, par la Loi 122, au montant de base dans la « Gazette officielle » qui prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2018. Une étude sera faite dans les prochaines semaines.

15. Lampadaire rang St-Bruno

Le point est reporté à la section Correspondance.

16. Date séance conseil

1711-1160-16

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Roy et résolu que la journée des séances ordinaires du conseil de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables pour l'année 2018, soit modifiée de façon à ce que la séance ordinaire soit tenue le premier mardi du mois plutôt que le premier lundi du mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

17. Préparation du budget 2018

Une réunion est prévue pour la préparation du budget. La séance extraordinaire pour l'adoption du budget aura lieu le 13 décembre prochain.

18. Correspondance

a) Renouvellement adhésion à la FQM -2018

1711-1160-18a

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Roy et résolu de renouveler l'abonnement de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables à la Fédération des Municipalités du Québec pour l'année 2018

Adoptée à l'unanimité des conseillers

b) Demande d'un citoven pour un nouveau lampadaire

1711-1160-18b

IL EST PROPOSÉ par monsieur Christian Roy et résolu, de planifier l'installation d'un lampadaire entre le 475 et le 477 rang St-Bruno. L'installation sera faite pour aider les usagers à bien voir la courbe dans ce secteur et ainsi éviter des accidents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

c) Tournoi provincial Midget / juvénile

1711-1160-18c

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Roy et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accorde un montant de 100 \$ au Tournoi Provincial Midget Desjardins Beauce-Centre pour aider à l'organisation de la 41^e édition qui aura lieu du 12 au 21 janvier 2018 à l'aréna de Saint-Joseph-de-Beauce

Adoptée à l'unanimité des conseillers

d) Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Joseph-de-Beauce

1711-1160-18d

IL EST PROPOSÉ par madame Roxane Nadeau et résolu, qu'un montant de 100 \$ soit versé à la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Joseph-de-Beauce comme partenaire au développement de la relève dans le cadre de la série de déjeuners reconnaissances pour les gens d'affaires de notre municipalité et de notre région.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

e) **Souper reconnaissance Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Joseph-de-Beauce**

1711-1160-18e

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Roy et résolu, que le maire, accompagné de son épouse, assistent au souper qui aura lieu dans le cadre du souper reconnaissance, organisé par la Chambre de commerce et d'Industrie de St-Joseph-de-Beauce, le 16 novembre 2017, au coût de 50\$ par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

f) **Syndicat de l'UPA**

1711-1160-18f

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Lessard et résolu, que le maire, monsieur Jeannot Roy, ainsi que le conseiller, monsieur Christian Roy, assistent au souper-conférence donné par le Syndicat de l'UPA qui aura lieu mardi le 21 novembre 2017. Le coût est de 10\$ par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

19. Varia

a) **Formation Loi 122**

Il y a une discussion sur la formation organisée par l'ADMQ les 24 - 25 janvier 2018 à Lac-Etchemin. Des informations seront prises et retransmises au conseil lors d'une prochaine séance.

b) **Formation mesures d'urgence**

1711-1160-19b

IL EST PROPOSÉ par monsieur Christian Roy et résolu, de confirmer l'inscription d'une personne à la formation sur les mesures d'urgence, afin de pouvoir mettre à jour celui déjà en place pour la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

c) **Bibliothèque**

La conseillère madame Roxane Nadeau mentionne aux membres du conseil qu'elle ne peut plus assister aux rencontres de la bibliothèque, elle offre donc sa place aux autres conseillers.

21. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

22. Levée de la séance

1711-1160-22

À 21h47, il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Sophie Fortier, secrétaire-trésorière